



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Pays de la Loire | 2010

L'Île-d'Yeu – Pointe de la Tranche

Fouille programmée (2010)

Audrey Blanchard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33129>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Audrey Blanchard, « L'Île-d'Yeu – Pointe de la Tranche » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33129>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

L'île-d'Yeu – Pointe de la Tranche

Fouille programmée (2010)

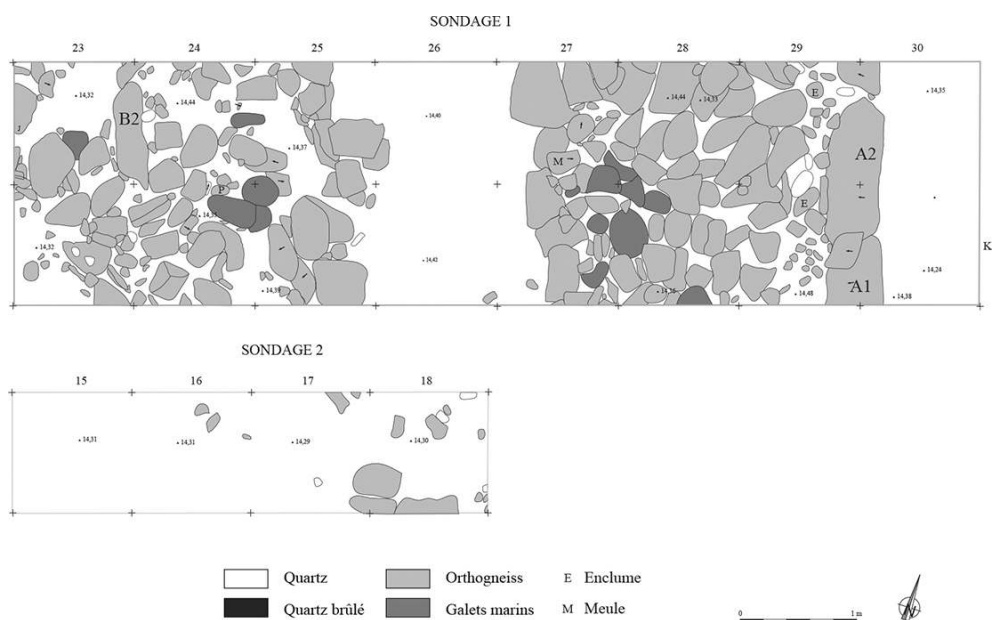
Audrey Blanchard

- 1 Le site de la pointe de la Tranche occupe un éperon d'orthogneiss culminant à 22 m NGF au sud-ouest de l'île d'Yeu. De récentes prospections ont livré un assemblage lithique conséquent qui n'est pas sans rappeler le Néolithique récent. Des indices d'anthropisation sont également encore visibles en surface du gisement. Ainsi entre deux affleurements massifs, sur environ 80 m de long, des dalles disposées à la verticale barrent l'éperon. Cette ligne de blocs ordonnée en arc de cercle marque ainsi la position d'un talus préhistorique. Le tracé de cette imposante structure se trouve interrompu en deux points, correspondant à de potentiels systèmes d'entrées. L'opération 2010 a été l'occasion d'effectuer un plan topographique de la parcelle ainsi qu'un relevé des dalles affleurant.
- 2 La campagne de sondages réalisée en octobre 2010 a porté sur l'architecture mais également sur la partie intérieure de l'espace enclos.
- 3 Un premier sondage prenant appui sur l'un des blocs visibles en surface a permis la reconnaissance d'un talus large de 6 m, délimité de part et d'autre par des dalles verticalisées (A et B). Cette architecture se compose de trois parties. La partie orientale large de 2,50 m est délimitée par des dalles verticales (A1 et 2) et par un muret de pierres sèches à ce jour effondré côté est ; l'ensemble étant comblé par des blocs d'orthogneiss et des galets marins aux modules allant croissant vers les niveaux les plus bas. La dalle A2 fait l'objet d'un support particulier puisque sa base offre un curieux blocage de petits galets de quartz. Ces derniers sont surmontés dans un deuxième temps de deux calages de poteaux. La partie médiane du talus large d'1,50 m est dépourvue de tous blocs. La partie ouest est le miroir, sur une moindre largeur (2 m), de la partie orientale. Un muret de pierre sèche ainsi qu'une dalle disposée de chant (B2) limite un espace comblé de blocs d'orthogneiss et de galets marins.
- 4 Le substrat atteint partiellement sous l'architecture ne fait état d'aucune trace d'écèlement ni même d'extraction de matière première. Un niveau limono-sableux grossier brun à verdâtre (US6) témoigne d'une préparation du sol avant la mise en place de l'architecture. La stratigraphie reconnue témoigne d'une sédimentation

homogène sur tout le sondage. L'architecture du talus correspond à une seule unité stratigraphique (US3) que recouvre un second niveau d'occupation (US2).

- 5 L'intérieur de l'enceinte bien que très succinctement exploré (6 m²) révèle les mêmes horizons sédimentaires. Seule l'unité stratigraphique 6 est absente ; à sa place deux niveaux inférieurs, inconnus dans le talus, ont été repérés. Les principaux niveaux de sols observés (US2 et 3) sont contemporains de l'architecture mise au jour. Ils offrent une densité de mobilier logiquement plus importante que dans le talus. Des aménagements, sous la forme de blocs taillés disposés à plat, ont également été repérés à la base de l'unité stratigraphique 3.
- 6 Les premières données concernant la culture matérielle renvoient au Néolithique récent. Le mobilier tant lithique que céramique résulte d'une production majoritairement locale. Toutefois, la pointe de la Tranche n'apparaît pas comme un gisement isolé puisqu'elle s'intègre dans un large réseau d'échanges (lames de poignard en silex turonien, lames de haches en silex continental). Différentes influences sont soupçonnées : celles des groupes armoricains (Groh-collé/Kerugou) ainsi que ceux du centre-Ouest de la France (Matignons/Peu-Richard). Le mobilier des sites des Prises (Machecoul, Loire-Atlantique), des Gâtineaux (Saint-Michel-chef-chef, Loire-Atlantique) ou encore de la chevêtelière (Saint-Mathurin, Vendée) offrent de bonnes similitudes avec la culture matérielle de la pointe de la Tranche dont ils sont géographiquement proches. Rattachés à la sphère armoricaine, ces gisements livrent néanmoins des indices d'ambiance Marais Poitevin et centre-Ouest de la France. Les affinités culturelles sont donc, comme la position géographique de ce site le laissait supposer, multiples.

Fig. 1 – Plan des sondages 2010, base de l'US3



DAO : A. Blanchard (université de Rennes-I).

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtkMftXuORUf>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt6lgaRSxu6Q>

Année de l'opération : 2010

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpX5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>

AUTEURS

AUDREY BLANCHARD

Université de Rennes-I